

#80

JUILLET 2022

La Lettre DU CONSEIL D'ORIENTATION



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE

Les 17 & 18 juin 2022 à Paris

L'ESSENTIEL À RETENIR :

UN TEMPS CONSACRÉ à la bonne compréhension des futurs statuts et du règlement intérieur, nous permettant ainsi de poursuivre sereinement nos travaux

TROIS COMPAGNONS DÉSIGNÉS pour mener la consultation préalable à l'élection du Premier conseiller

LE DÉPLOIEMENT D'UNE PLATEFORME INNOVANTE pour l'enseignement professionnel théorique destiné aux jeunes du Tour de France

LES TRAVAUX DU PLAN STRATÉGIQUE OPÉRATIONNEL sont lancés

UNE STRATÉGIE DE MÉCÉNAT qui évolue pour plus d'efficacité

UN DIRECTEUR DES OPÉRATIONS ADJOINT au secrétaire général, afin d'épauler ce dernier

AVANCER ENSEMBLE

Après des retrouvailles tant attendues aux dernières Assises de Lille, c'est avec beaucoup de plaisir que les membres et les invités du Conseil d'orientation se sont réunis le vendredi 17 juin à Paris dans la salle des Textiles du Conservatoire national des arts et métiers. Comme tous les ans, le Conseil d'orientation de juin a accueilli de nouveaux élus et, cette année, six provinciaux, un délégué de métier ainsi qu'un nouveau conseiller au Secrétariat l'ont rejoint.

Le Conseil d'orientation de juin marque en général le début d'une nouvelle année. Les Assises ayant eu lieu, les Compagnons tentent de se concentrer sur l'année à venir, ses sujets de réflexion et les actions à mettre en œuvre. Ces dernières Assises ont laissé des questions sans réponse nous empêchant d'avancer sereinement, il était donc nécessaire de revenir avant tout sur certaines d'entre elles. Les débats sont parfois agités par des inquiétudes mais, même si cette approche peut paraître paradoxale, il est plutôt rassurant de constater que les Compagnons s'inquiètent de l'avenir de l'association. Comment avancer ensemble sans faire le point de temps en temps ? Pour cela, nous devons nous assurer de ne laisser personne derrière et prendre le temps pour que chaque élu reçoive toute l'information nécessaire à la bonne compréhension des sujets. Nous avons donc ouvert ce Conseil d'orientation en nous autorisant un retour sur les Assises et en nous accordant le temps qu'il fallait pour que toutes ces questions en suspens, notamment celles sur la révision de nos textes, soient abordées. Dans ces moments-là, si l'on n'est jamais sûr de la direction que prendra le débat, on sait bien toute l'importance qu'aura la direction choisie. Les Compagnons ont fait preuve de beaucoup de sincérité, d'honnêteté et de sagesse comme ils savent le faire dans les passages importants. Après ces deux journées de travail, nous pouvons dire que ces premières heures de Conseil d'orientation nous ont engagés dans la bonne direction.

Le Premier conseiller a partagé la lecture de la lettre de mission du conseiller au Secrétariat ainsi que la fiche de mission du directeur des opérations, adjoint au secrétaire général.

Retour sur les Assises et les intentions du Premier conseiller

Nos dernières Assises ont été l'occasion de nous retrouver enfin, physiquement, et tous les élus ont manifesté la joie de ces retrouvailles. Il était également nécessaire de revenir sur les quelques points qui ont animé le débat, afin que tous puissent s'exprimer et réaffirmer l'union du Conseil d'orientation ainsi que la volonté d'avancer tous ensemble.

Comme il est prévu dans la procédure d'élection, le Premier conseiller doit faire part de ses intentions au Conseil d'orientation de juin et c'est ainsi que notre Premier conseiller a annoncé qu'il n'envisageait pas de faire un second mandat. Après 12 années en tant qu'élu de l'association, dont les dernières mouvementées - entre autres - par une pandémie interminable, *Rouergue* estime qu'il est sage de passer la main. ■

La mise à jour de nos textes

Dans la *Lettre du Conseil d'orientation* de mars, nous rappelions que, une fois votés aux Assises, les nouveaux statuts et le règlement intérieur n'entreraient en application qu'après leur validation par le Conseil d'État. Cependant, ce moment des Assises a été l'occasion pour quelques Compagnons de questionner une dernière fois les propositions faites dans ces nouveaux textes et, malgré un résultat des votes supérieur aux deux tiers nécessaires, l'unanimité n'a pas été atteinte. Nous ne pouvions donc pas avancer sans prendre le temps de revenir sur tous les points incompris. C'est donc un par un que les sujets ont été traités pour apporter des explications et des réponses claires ; tous les élus qui le souhaitaient ont pu exprimer leur point de vue dans un esprit fraternel, avec courage et honnêteté.

Ont été débattus le droit de vote pour la Mère, la protection des noms de corps de métier et des blasons, le remaniement de la structure des documents et des numéros d'articles, les reformulations de certains textes faisant disparaître les termes « réseau des familles d'accueil » ou « des groupes à caractère culturel et social » pour une version plus ouverte et permettant l'accueil d'un public plus large et, enfin, le point concernant la modification de la composition, du fonctionnement et des attributions de l'équipe d'accompagnement.

Au terme d'un débat de deux heures, nous pouvons réellement nous satisfaire de la manière dont les Compagnons ont su aborder ce sujet qui, jusque-là, n'avait pas réussi à réunir tous les élus. Nous pouvons désormais nous concentrer sur la suite à donner, c'est-à-dire soumettre nos textes à la validation du Conseil d'État. ■

Un directeur des opérations

Renaud De Lima, *Bordelais*, Compagnon charpentier, ancien délégué régional en Nouvelle-Aquitaine et dernièrement chargé de mission auprès du secrétaire général, est désormais missionné comme directeur des opérations, adjoint au secrétaire général. Aux côtés du secrétaire général qu'il assiste, le directeur des opérations veille à ce que toutes les actions mises en œuvre par les régions respectent les

objectifs et les décisions de l'association. Il coordonne et rend compte des activités des services Développement de la formation et Mécénat. Il est garant de la bonne mise en œuvre des activités en région et peut être amené à prendre en main le pilotage d'une région en difficulté. ■

Plan stratégique de l'association

Les travaux du plan stratégique de l'association initié en septembre 2021 par le secrétaire général, le Compagnon Chemin, nous permettent maintenant de faire un premier point d'étape. Organisées en quatre groupes, les équipes nous ont présenté le résultat des quatre derniers mois pendant lesquels un travail de « fouilles » a été réalisé. L'objectif était de recenser tous les dispositifs et actions qui, à un moment donné, ont été mis en œuvre à l'association, puis d'en mesurer les résultats et leur efficacité, qu'ils aient été positifs ou non. Plus de deux cents dispositifs et actions actifs ou abandonnés ont été recensés. Tous méritent d'être étudiés, car certains ont produit des résultats et nous devons nous appuyer sur leurs forces, alors que d'autres n'en ont pas produit et nous devons, malgré tout, nous interroger sur leur inefficacité. Le fruit de ce travail important est maintenant partagé avec l'ensemble des élus pour que, en fonction de leurs connaissances et de leur appétence pour les différents sujets, ils puissent contribuer à alimenter cette liste jusqu'au 15 septembre. En octobre, nous devons alors faire des choix et prioriser les travaux de transformation qui nous sembleront les plus urgents et les plus pertinents face aux besoins des équipes. ■

Le déploiement de l'enseignement professionnel théorique

Après plusieurs années de tests à travers différentes régions, l'enseignement professionnel théorique (anciennement « enseignement général ») fera ses premières armes dès la rentrée 2022.

Le déploiement se fera sur tout le territoire et, dans un premier temps, uniquement à destination des jeunes suivant leur première année de formation sur le Tour de France. L'ensemble des jeunes du Tour de France bénéficiera malgré tout d'un outil de positionnement créé pour l'occasion sur notre plateforme *Rise Up*.

Cette formation innovante, ponctuée de cours en *e-learning* (mode d'apprentissage à distance sur plateforme numérique) adaptés aux métiers et de périodes de remédiation en présentiel, permettra aux itinérants, indépendamment de leur lieu de résidence, d'avoir accès aux ressources pédagogiques et de suivre un cursus de formation adapté à leur niveau.

Un travail important va être entamé par les responsables régionaux de formation d'ici fin septembre 2022 pour accompagner le déploiement dans les prévôtés.

Gageons que cette évolution permette à nos itinérants de progresser plus aisément, avec des cours en relation avec leur époque et leur métier. ■



Un point sur les Adoptions et les Réceptions

Tenant compte des procès-verbaux reçus et enregistrés depuis le 1^{er} septembre 2021, nous comptons à ce jour 631 Adoptions et 123 Réceptions. Même si la situation inquiétante mesurée lors du dernier Conseil d'orientation de mars semble s'atténuer, l'écart au 17 juin avec le total d'Adoptions réalisées l'année dernière est supérieur à 300 jeunes. Ne perdons pas de vue l'importance de nous assurer que tout jeune souhaitant être adopté avant la fin de son apprentissage puisse être rencontré pour devenir Aspirant avant de changer de ville. ■

Un point sur les inscriptions

Les mois de juin et juillet sont les deux mois les plus dynamiques en termes de validation des inscriptions. Quels que soient les indicateurs, nous affichons une progression du nombre de jeunes souhaitant s'inscrire chez les Compagnons du Devoir. Plus de 5 000 jeunes sont inscrits à ce jour, soit environ 600 de plus que l'année dernière à la même date. 2 300 d'entre eux sont déjà reliés à une entreprise avec un contrat ou dans l'attente d'une signature, soit 500 de plus que l'année dernière. Malgré ces très bons résultats, nous continuons de voir nos effectifs prévisionnels diminuer pour les publics post-bac APPIE et prépa Tour de France. Alors que les élus ont réaffirmé dernièrement la volonté de développer les formations APPIE, nous devons absolument informer tous les jeunes inscrits et toujours en recherche d'emploi que des places en apprentissage sont encore disponibles pour préparer un CAP axé sur l'immersion en entreprise. Une récente analyse nous démontrait au mois de mars les très bons taux de réussite aux examens et de départs sur le Tour de France des jeunes en APPIE. ■

Le budget révisé 2022

Nous avons, comme chaque année, établi un budget révisé se basant sur des éléments plus précis afin de fiabiliser nos hypothèses. Le résultat du budget révisé est équivalent au budget initial, soit 3,2 M€. Nous tendons vers un fonctionnement qui s'appuiera à l'avenir uniquement sur le budget initial et des tableaux de bord. Cette option a d'ailleurs été choisie dès cette année pour trois régions, qui ont montré un tableau de bord au 31 décembre 2021 proche du réalisé. Les efforts consentis par les régions sur l'axe socio-éducatif méritent d'être soulignés, car ils mettent en lumière notre volonté de renforcer l'accompagnement de la jeunesse. À ce stade, nous n'avons pas d'éléments précis concernant l'évolution des niveaux de prise en charge des contrats qui risquent de baisser ; nous devons être vigilants lors de la préparation des prochains budgets. Enfin, il devient nécessaire d'étudier une future augmentation des pensions pour faire face à l'évolution des matières premières ; rappelons que la dernière augmentation date du mois de mars 2014. ■

Le mécénat chez les Compagnons du Devoir

Au cours des dix dernières années, l'association a développé le mécénat sans toutefois en définir la stratégie. Dans son dernier rapport, le Compagnon Dubus, conseiller à la Trésorerie, nous indique que « *le recours au mécénat, jusqu'ici présenté comme un ajustement ou une opportunité, devra devenir une source de financement à part entière* » ; ajoutons à cela un extrait du rapport moral 2021, précisant que « *ce nouveau modèle économique inclut le développement du mécénat qui doit, je le rappelle, être systématiquement fléché vers les besoins de la jeunesse en fonction de projets bien précis* ». →

Ce domaine de compétence étant à la fois très vaste et très encadré, Nadège Montagu, responsable du service Mécénat et partenariat, nous a présenté les différentes manières de soutenir les actions des Compagnons du Devoir.

Commençons par un court rappel des différences entre le mécénat (qui consiste en un soutien sans contrepartie), le sponsoring (qui prévoit en retour un bénéfice direct pour le sponsor) et le partenariat (qui permet de mener des actions communes).

Les dons sont affectés de deux manières : soit par le donateur qui décide de soutenir un projet défini et validé par l'association, soit par l'association qui choisit d'utiliser des dons non-affectés à des actions prioritaires telles que des jeunes en difficulté financière, les métiers ou encore le parc immobilier et mobilier. Parmi les projets en cours, l'association propose aujourd'hui de soutenir par exemple des projets immobiliers, mais aussi les jeunes en formation chez les Compagnons du Devoir qui se préparent à concourir aux *WorldSkills 2024*.

Les dons peuvent prendre plusieurs formes, les plus courants étant les dons en numéraire, les dons en nature (comme les matériaux ou les équipements de formation) et les dons de compétences (qui interviennent dans la formation des jeunes ou certaines fonctions administratives ou encadrantes).

TOUS CES RENSEIGNEMENTS SONT DISPONIBLES POUR LES PARTICULIERS, LES ENTREPRISES ET AUTRES ORGANISATIONS EN CONTACTANT NADÈGE MONTAGU :

- nmontagu@compagnons-du-devoir.com
- ou sur le site soutenir.compagnons-du-devoir.com ■

La présentation du projet de Strasbourg

Les Compagnons de Strasbourg sont engagés depuis plusieurs mois dans deux chantiers importants. Un premier qui relocalise les ateliers de formation de la rue d'Obernai à dix minutes à pied de la gare, route des Romains. Un second, destiné à la construction de cinquante-cinq nouveaux hébergements sur plus de 1 400 m², venant s'ajouter dans la continuité du bâtiment existant à l'ouest de la rue de Wasselonne, permettant également d'offrir plus d'espaces communs aux résidents.

Que ce soit pour l'un ou l'autre, nous devons reconnaître le niveau élevé de conception de ces deux bâtiments. Les ateliers, coiffés de panneaux photovoltaïques et équipés d'un système de récupération des eaux de pluie, sont idéalement situés à quelques pas de la gare et au milieu d'un réseau de tramway et d'un axe routier. Que ce soit dans la disposition des équipements, dans le choix des matériaux utilisés comme dans les technologies présentes sur site, ce centre de formation de plus de 6 000 m² révèle toute l'expérience cumulée de notre service Patrimoine et ce bâtiment sera sans aucun doute un fantastique support pédagogique pour les jeunes en formation.

Les hébergements sont tout aussi innovants puisqu'ils utilisent, comme les ateliers, des technologies respectueuses de l'environnement et, par leur conception passive, ne devraient nécessiter que très peu d'énergie au regard des hivers rudes et des chaleurs extrêmes que peut connaître

la région. Les Compagnons ne pouvaient finir leur présentation sans remercier les nombreux partenaires qui soutiennent ce projet, dont l'entrée en fonction doit avoir lieu à partir de 2023. ■

Le lancement de la consultation préalable à l'élection du Premier conseiller

Avant de procéder à ce lancement, il était nécessaire pour le Premier conseiller de rappeler ce principe important de cooptation par lequel les Compagnons vont chercher et sollicitent ceux d'entre eux qui leur semblent le plus aptes à conduire cette mission. Une élection chez les Compagnons ne peut pas être une course à l'investiture.

Le mandat du Premier conseiller arrivant à son terme aux prochaines Assises en 2023, le Conseil d'orientation a procédé comme il se doit à la désignation des trois Compagnons en charge de mener la consultation préalable à l'élection du futur Premier conseiller. Pour rappel, ils sont désignés à bulletin secret et à la majorité relative parmi la liste des Compagnons ni salariés ni élus, mais qui ont assuré une mission d'élu dans les cinq dernières années.

LES COMPAGNONS DÉSIGNÉS SONT :

- Christophe Philippot, *Île-de-France*, couvreur ;
- Sébastien Chiron, *Angoumois*, boulanger ;
- Alain Bonnefoux, *Toulousain*, plombier.

SONT SUPPLÉANTS LES COMPAGNONS :

- Thierry Henriot, *Bourguignon*, couvreur ;
- Antoine Kretz, *Alsacien*, métallier ;
- Éric Lecomte, *Manceau*, charpentier. ■



Retour sur les congrès des métiers

Comme tous les ans, chaque délégué de métier a pu faire un retour de son congrès.

Quatre thèmes étaient systématiquement abordés lors de cette restitution.

LIEUX, EFFECTIFS ET THÈMES DE CONGRÈS :

- Dans l'ensemble, on peut noter une bonne participation des Compagnons sédentaires et des itinérants autour de thèmes souvent axés sur le temps des retrouvailles après ces périodes de confinement qui ont marqué les esprits.

RETOUR SUR LA PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ASSOCIATION :

- Tous les congrès ont consacré 30 à 45 minutes à la présentation du plan stratégique. Même si les retours sont différents en fonction des animateurs et de leur maîtrise du sujet, un ressenti commun se dégage chez les Compagnons qui, n'étant pas suffisamment informés à ce jour, préfèrent attendre de voir les résultats. Il nous faudra communiquer régulièrement sur ce sujet pour informer les Compagnons de l'avancement des travaux.

TEMPS FORTS DES CONGRÈS :

- Très différents d'un métier à l'autre, de nombreux congrès avaient prévu à l'ordre du jour des temps autour de la réussite des jeunes, de la rencontre ou de la reconnaissance.

DÉCISIONS :

- Tous les Compagnons nommés par les Compagnons de leur corps de métier et candidats pour une élection ont été élus comme futurs délégués de métier lors de leur congrès ;
- Plusieurs métiers se sont positionnés sur l'accompagnement compagnonnique des jeunes avec, notamment, des moments d'initiation complémentaires. ■

Une mise à jour de la liste des noms de province

DEUX MODIFICATIONS VIENNENT COMPLÉTER LA LISTE DES NOMS DE PROVINCE :

- *Hainaut*, qui existait déjà pour les jeunes belges, rejoint la liste des noms de province du département français du Nord ;
- *Monégasque* s'ajoute également. Ce nom de province, déjà utilisé dans le passé chez les Compagnons, semble avoir été oublié lors de la dernière mise à jour. Cette correction offrira aux jeunes venant de Monaco une alternative au seul *Niçois* proposé jusqu'à maintenant. ■



Une idée originale du conseil des itinérants

Le conseil des itinérants participait à son dernier Conseil d'orientation de l'année, car une nouvelle équipe sera constituée en septembre. Forts de leur expérience, ils ont souhaité nous présenter un travail sous la forme d'une vidéo courte de moins de trois minutes. L'idée relève d'un constat de leur part à la suite de plusieurs échanges avec d'autres itinérants. Le Conseil d'orientation n'est pas suffisamment connu et le conseil des itinérants qui y occupe une place l'est encore moins. Alors, comment faire simplement et efficacement pour corriger cette anomalie ? La vidéo est très claire et dynamique, elle sera sans doute diffusée largement dans les communautés et ailleurs d'ici peu. Ne la ratez pas ! ■

Deux nouveaux noms pour les maisons d'Île-de-France

LA PROVINCE D'ÎLE-DE-FRANCE A PROFITÉ DE CE CONSEIL D'ORIENTATION POUR NOUS INFORMER DES NOUVEAUX NOMS DE DEUX MAISONS, VALIDÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PROVINCE LE 6 AVRIL 2022 :

- La maison de Pantin s'appelle désormais « À la croisée des Compagnons » ;
- La maison de Champs-sur-Marne s'appelle dorénavant « Le compas dans la cité ». ■



Lettre du Conseil d'orientation • Juillet 2022 #80 • ISSN 1767-0063

Lettre interne de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
82, rue de l'Hôtel-de-Ville 75180 Paris Cedex 04 • Téléphone : 01 44 78 22 50

Directeur de la publication : Jérémie Mosnier

Crédit photo : © AOCDTF / Sarah Mineraud

Conception, réalisation : Graines d'Octets



www.compagnons-du-devoir.com